



P'tits Déj' du Tourisme #3

LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES (Emploi/Formation) POUR LES PROS DU TOURISME & DE LA RESTAURATION

Mairie de Vallon Pont d'Arc– 24/10/2017

Déroulé du P'tit Déj' #3 – Emploi/Formation

- **Accueil des participants, orientations & tour de table:** Véronique CHEVALIER (Vice-Présidente au Tourisme de la CCI Ardèche) / 9h-9h15
- **Introduction au sujet:** Cédric RAGUET / 9h15-9h20
- **Intervention #1 sur les dispositifs liés à l'emploi:** Denis ROTIVAL (Chargé de développement de l'emploi et des territoires - Ardèche méridionale à la DIRECTTE Ardèche) / 9H20-9H50
- **Intervention #2 sur les dispositifs locaux liés à la formation:** Alain MICHEL (Directeur à CCI Formation)/9h50-10h10
- **Intervention #3 sur le financement de la formation:** Christelle SIMONEAU (conseillère Emploi-Formation à AGEFOS Drôme/Ardèche)/10h10-10h30
- **Séance de questions-réponses aux 3 intervenants/** 10h30-11h

Accueil des participants, orientations & tour de table

Véronique CHEVALIER

Vice-Présidente au Tourisme de la CCI Ardèche

9h-9h15

Introduction au sujet

Cédric RAGUET

Responsable Tourisme de la CCI Ardèche

9h15-9h20

Intervention sur les dispositifs liés à l'emploi

Denis ROTIVAL

Chargé de développement de l'emploi et des territoires - Ardèche méridionale à la DIRECTTE Ardèche

9H20-9H50

DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi



4 leviers pour l'emploi dans les entreprises du tourisme sud-ardéchoises

DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes
Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi



**Vous avez besoin d'accélérer
votre montée en compétences...
mais vos métiers n'attirent et ne fidélisent
pas assez de candidats adaptés ?**

**➤ Vous le savez, pour promouvoir ces métiers
et pérenniser les salariés, il faut donner envie**

Qui accepte longtemps un emploi qui n'évolue pas ?

**Qui accepte longtemps un emploi pénible
et faiblement rémunéré ?**

Qui accepte longtemps un emploi précaire ?

➤ Comment vous accompagner ?

Qui accepte longtemps un emploi qui n'évolue pas ?

1^{er} levier : FAIRE CONNAITRE LES POSSIBILITES DE FORMATION ET DE PARCOURS PRO.

1. DEVELOPPER L'ALTERNANCE

- soutien à l'apprentissage : charte apprentissage de l'Ardèche, aides de la Région, réforme de l'Etat ;
- contrat d'apprentissage adapté au rythme saisonnier (cf. la réflexion du CFA de Lanas) voire avec 2 employeurs (loi CHERPION) ou 1 GE ;
- contrat de professionnalisation expérimentaux reconduits, assouplissant les formations accessibles.

2. DEVELOPPER LE CDI EMPLOI-FORMATION (HPA)

Une formule « gagnant/gagnant » garantissant:

- une formation qualifiante au salarié
- une main d'œuvre fidélisée à l'employeur

3. ENCOURAGER LES FORMATIONS BI-QUALifiantES

Ex : CAPA Jardinier Paysagiste/ TP Agent d'Entretien des Bâtiments
(monté par la MDEF avec GRETA/CFPPA)

4. FACILITER LES P.O.E. COLLECTIVES

Ex : Agent polyvalent de maintenance
(monté par l'AGEFOS-PME)

5. DEVELOPPER LE RECOURS À LA V.A.E.

- La VAE est désormais accessible avec un an d'expérience ;
- La DIRECCTE peut monter et financer une action d'accompagnement collectif des saisonniers

Qui accepte longtemps un emploi pénible et faiblement rémunéré ?

**2^{ème} levier : AMELIORER LES CONDITIONS D'EMPLOI
ET DE TRAVAIL DU SECTEUR**

De nombreux professionnels ardéchois ont pris conscience de cet enjeu et ont investi dans l'amélioration des conditions d'accueil et de travail de leurs salariés. Les initiatives sont multiples mais doivent être aujourd'hui amplifiées, structurées et communiquées.

Cela concerne, pour les métiers du tourisme, les horaires de travail, l'équilibre vie professionnelle-vie privée, les rémunérations, les compétences managériales des employeurs...

Et de façon spécifique pour les emplois saisonniers, le logement, le transport, les problèmes de gardes d'enfants...

La DIRECCTE et ses partenaires (PE, ML, MDEF, CapE, etc.) peuvent contribuer, par exemple :

- à une démarche de LABELLISATION "RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE" concrétisant l'engagement des entreprises ;
- à une réflexion sur l'AIDE À LA MOBILITÉ DOMICILE-TRAVAIL, en lien avec PE dans le cadre de partenariats avec des collectivités ;
- à une réflexion sur L'EXTENSION TERRITORIALE DE DISPOSITIFS CONVENTIONNELS à d'autres conventions collectives ;
- etc.

Qui accepte longtemps un emploi précaire ?

**3^{ème} levier : CONSOLIDER ET DEPRECARISER
L'EMPLOI SAISONNIER**

1. UTILISER LE CONTRAT INTERMITTENT (CDI-I)

Lissage de la rémunération, stabilité du contrat, accès au logement, crédit, et aux droits tirés de l'ancienneté (congrés payés, primes, indemnités de licenciement...)... mais revenu non complété par des allocations chômage ! Intéressant seulement si 2 employeurs : expérimentation possible pour toutes branches (Loi du 08.08.16)

2. RECOURIR A UN GROUPEMENT D'EMPLOYEUR (GE)

Pour professionnaliser la GRH des TPE, faciliter la pluriactivité et le maintien dans l'emploi des travailleurs saisonniers. Ex: le GESA
Loi Montagne : les GE peuvent désormais mettre à disposition des salariés à hauteur de 75% de leur temps de travail
auprès de collectivités et d'établissements publics

Pour mettre en œuvre collectivement,

4^{ème} levier : **DES ACTEURS DU TERRITOIRE MOBILISES AU SERVICE DE L'EMPLOI TOURISTIQUE**

1. MOBILISATION DES BRANCHES

- En 2017, les branches HPA, HR, TSF, l'Etat et la Région ont conclu un Contrat d'Objectif Emploi Formation qui les engage pour 3 ans. Un 1^{er} outil d'appui (stratégie de l'entreprise et RH) se déploie.
- Avenant à la CC HPA en juillet 2017, notamment sur CDI EF/ CDII

2. APPUI RH (ETAT)

Financement DIRECCTE de consultants pour accompagner des transformations RH (50% complété à 100% par de nombreux OPCA)

3. COORDINATION DE L'OFFRE DE FORMATION

Plusieurs dynamiques en cours pour coordonner et développer l'offre de formation : catalogues communs, communication commune (territoire apprenant), formation bi-qualifiantes, campus des métiers et des qualifications...

4. EXPERIMENTATION TERRITORIALE SUR LA PREVENTION

Soutenue par la DIRECCTE, elle vise à améliorer les pratiques de prévention sur les problématiques d'emploi, de reconversion et de santé au travail. En appui sur les partenaires sociaux, les branches et les têtes de réseaux, elle doit nourrir les entreprises dans leurs pratiques (outils, références...).

Premiers secteurs visés: tourisme et médico-social.

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Contact en Ardèche méridionale :

Tél: 04 75 36 34 30 – denis.rotival@direccte.gouv.fr

Intervention sur les dispositifs locaux liés à la formation

Alain MICHEL

Directeur à CCI Formation

9h50-10h10

Adaptée aux besoins des entreprises

Sécurité des biens et des personnes / Réglementaires

- CACES
- Habilitation Electrique
- SST
-

Langues

- Anglais
- Néerlandais
- ...



Informatique / Culture Numérique / Comptabilité RH / Management / Marketing Professionalisation

- Logistique
- Tourisme / Accueil
- Comptabilité - Paye



Métiers de Bouche

- Boulangerie / Pâtisserie
- Cuisine
-



Notre Offre Tourisme

Une Offre « Accueil »

- Métiers de l'accueil
- Parcours Langues :
 - Anglais
 - Néerlandais
 - Allemand



=> Plusieurs localisations



Une Offre « Marketing / Communication »

- **Pack Web**

- Créer un site internet avec plusieurs pages
- Définir et produire ses contenus efficacement
- Connaître les obligations légales liées à internet
- Communiquer avec les réseaux sociaux et découvrir les notions de l'e-Réputation
- Acquérir les connaissances du référencement pour être visible
- Analyser la fréquentation de son site internet
- Améliorer l'attractivité de son site internet

Notre Offre Tourisme

Une Offre « Management / RH »

- Recruter
- Manager une Equipe
- Fiscalité
- Droit du travail
-

Notre Offre Tourisme

Une Offre « Diplômante »

- **Employé Polyvalent**
- **Agent d'Accueil du tourisme**
- **Pizzaïolo / Grillardins**
- **Cuisine**
- **Service**
- **Agent Polyvalent d'entretien**
- **Employé d'étage**

→ Une ambition :

La création d'un centre de formation aux nouveaux métiers du tourisme



- ✓ Un projet en cours de construction
- ✓ Basé à Aubenas
- ✓ Une réponse aux attentes de la filière
- ✓ Préparer le tourisme de demain



Merci de votre attention !

Intervention sur les dispositifs de formation continue et leur financement

Christelle SIMONEAU

*Conseillère Emploi-Formation AGEFOS-PME
Drôme/Ardèche*

10h10-10h30

ENTRETIEN PROFESSIONNEL POUR RAPPEL

- Jusque-là obligatoire tous les 2 ans pour certains secteurs, il est consacré aux perspectives d'évolution professionnelle en termes de qualification et d'emploi et se distingue de l'entretien d'évaluation

CE QUI CHANGE DEPUIS LE 8 MARS 2016

- ✓ Désormais obligatoire **pour tout employeur**, il doit être formalisé pour chaque salarié
- ✓ **Tous les 6 ans** l'entretien professionnel donne lieu à un **état des lieux récapitulatif écrit du parcours professionnel de chaque salarié**
- ✓ Afin de vérifier que l'employeur a satisfait à son obligation de maintenir l'employabilité du salarié au travers de 3 critères :
 - Avoir suivi au moins une formation
 - Avoir évolué au plan salarial ou professionnel
 - Avoir obtenu des éléments de certification par la formation ou par la VAE

LES DISPOSITIFS DE FORMATION MOBILISABLES DANS LE CHAMP DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE



Plan de formation

Formations
courtes

Attestation de stage

**Professionnalisation
(alternance)**

*Contrat de prof
(à l'embauche)
*Période de prof
(salarié en CDI)

*Certification
(diplôme, titre,
CQP)
*Reconnaissance
CCN

CPF

A l'initiative du
salarié
Projet partagé
ou non avec
l'entreprise

Certification
reconnue sur les
listes CPF : nationale,
régionale, de
branche

DISPOSITIFS SPECIFIQUES

✓ BILAN DE COMPETENCES

- analyser les capacités professionnelles et personnelles
- mieux organiser la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- favoriser la gestion des carrières et la mobilité professionnelle interne
- accompagner le salarié dans son projet de formation

✓ VAE

- reconnaître les compétences acquises par un diplôme, titre, CQP sans partir en formation

✓ CDI Emploi Formation (spécifique à la branche Hôtellerie de Plein Air)

- Professionnaliser un nouveau salarié par un parcours de formation sur plusieurs années sur le temps de travail
- Formation hors saison
- Formation diplômante, certifiante ou qualification reconnue dans la Convention Collective

Réunion info CCI Ardèche à venir

« P'tit Déj' Tourisme #4 : le numérique » à l'occasion de la « JOURNEE ConneC.T »

Professionnels du tourisme, de la restauration, commerçants, artisans... Le numérique s'impose partout !

Il y a des solutions et des outils pour tous.

Pour vous en convaincre, nous vous donnons rendez-vous à la Journée ConneC.T, durant laquelle vous pourrez échanger, découvrir, comprendre et appréhender l'intégration de nouveaux outils et de nouvelles pratiques pour faciliter votre quotidien.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche

vous invite à une :



Ouverte à tous sur inscription en ligne:

<https://www.visa-etourisme.fr/journee-conneC-t/>

Séance de questions-réponses aux 3 intervenants

10h30-11h

Merci de votre attention !